

# Moyen-Ogooué/Lambaréné/Municipalité/Insalubrité et constructions anarchiques La mairie met en garde les opérateurs économiques "inciviques"

Esaië NDILOROUM  
Lambaréné/Gabon

L'EDILE de la commune de Lambaréné, Jean-Justin Maury Ngowémandji déroule progressivement sa feuille de route. "Celle consistant à rendre la ville plus attrayante, propre et où on circule aisément", comme le dit l'intéressé lui-même. C'est dans ce sens qu'il vient de tenir une série de réunions avec les forces vives de la commune, afin de les informer des instructions du président de la République à l'endroit des conseils municipaux, leur demandant de prendre leurs marques pour que les communes retrouvent de l'éclat. La dernière en date est celle qu'il a tenue avec les opérateurs économiques, à l'Hôtel de Ville.

"Je vous ai appelés (...) afin de vous transmettre certaines recommandations de S E Ali Bongo Ondimba, lors de notre rencontre à Libreville. Ne vous étonnez pas de nous voir mettre en musique les vœux du président, qui consistent à maintenir nos villes dans une propriété exemplaire ; à régler les problèmes d'occupation illégale du domaine foncier municipal ainsi que



Les responsables municipaux en guerre contre l'occupation illégale du domaine public.

l'incivisme de certains opérateurs économiques. Je vous demande de vous mettre en règle. C'est-à-dire libérez les trottoirs et débarrassez notre cité des poubelles que vous produisez tous les jours. Dans le cas contraire, nous allons être sur le terrain afin de vous rappeler vos droits et devoirs. C'est là mon message", a déclaré le maire.

Se voulant pragmatique, Jean-Justin Maury Ngowémandji, accompagné de

l'ensemble des maires du deuxième arrondissement, est descendu quelque temps après, sur le terrain. Cette partie de la ville qui constitue le poumon économique de la province, où les activités économiques côtoient quotidiennement un certain désordre. Ici, l'occupation illégale du domaine foncier sur l'avenue partant du débarcadère d'Isaac jusqu'à l'aéroport, est patente. L'équipe communale y a

constaté quatre points qui la réconfortent dans sa volonté de poursuivre sa mission : que les poteaux électriques se trouvent à l'intérieur des magasins ou box, c'est-à-dire qu'ils ont été pris en otage à tel point que la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) ne peut pas intervenir en cas de problème. Que les marchandises de certains commerçants sont exposées sur les trottoirs. Que les ouvrages d'arts d'évacuation

d'eau sont bondés volontairement ou engloutis en dessous des constructions se trouvant au bord des chaussées. Que les poubelles sont visibles de partout.

"Cette occupation illégale de la propriété foncière de la mairie et les immondices qui jonchent les rues, sont un acte d'incivisme (...)", ont estimé les responsables municipaux. Cette visite, à pied, a commencé au pont d'Isaac et s'est achevée au marché de

la Paillotte, en passant par le grand carrefour, pour ceux qui connaissent la ville de Lambaréné. À chaque point d'arrêt, le maire a réitéré des mises en garde : "Je vous demande de libérer lesdits espaces dans les plus brefs délais. Car toute résistance à l'exécution de cette présente mesure entraînera la démolition systématique de la structure érigée dans le domaine municipal. Ne vous dérobez pas, car mes propos tiennent lieu de premier avertissement individuel."

M. Maury Ngowémandji était également accompagné de son conseiller en urbanisme, qui avait pour rôle de mesurer la distance qui doit être observée entre les concessions et la voie publique, et ainsi inscrire sur le mur de chaque construction querrellée, le nombre de mètres à libérer. Une distance qui variait entre 6 et 3 mètres selon les cas.

Pour le président du Conseil municipal, qui n'entend pas faire de concession, Lambaréné appartient à tout le monde. Il faut donc la rendre vivable et attrayante. Les propriétaires des bicoques et autres échoppes érigées sur le domaine public ont tout intérêt à prendre la pleine mesure de ses mises en garde, estime-t-on à l'Hôtel de Ville.

Photo : Esaië NDILOROUM

## Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Éducation

# Le Conseil municipal sortant livre deux écoles à la communauté

G.M.  
Oyem/Gabon

LE bassin pédagogie du Woleu-Ntem-centre vient de s'enrichir de deux nouveaux établissements scolaires primaires à cycle complet, comptant chacun douze salles de classes. Il s'agit de l'école d'Élone, située dans le premier arrondissement et celle de Nkomayat, pour le compte du deuxième arrondissement. Les travaux, exécutés par des PME locales, sur fonds propres de l'équipe sortante de la mairie d'Oyem, ont été réceptionnés par les nouveaux dirigeants.

Engagé l'an dernier par le Conseil municipal, alors dirigé par Vincent Essono Mengue, le projet de construction des écoles dans la commune concernait un total de trois établissements, dont les deux récemment livrés, alors que les travaux du dernier sont en cours de réalisation.

La nouvelle équipe municipale, que dirige désormais Christian Abessolo Menguey s'est, par cet acte, conformée à la convention liant l'Hôtel de Ville aux PME chargées de la réalisation de ce chantier, en dépit du retard accusé dans la livraison de celui-ci dans les délais convenus. Il s'agit d'un don de la mairie à l'enseignement protestant.



Les autorités visitant...

Photo : Gérard Minko



... la nouvelle école d'Élone...

Photo : Gérard Minko

Le président de la région synodale du Woleu-Ntem, Frédéric Ebona Menié a reçu les clés des nouveaux bâtiments des mains du premier adjoint au maire, Alain Christian Pandzou.

La cérémonie de remise officielle des écoles a été rehaussée par la présence du secrétaire général de province, François Biyogo Engoang, assisté d'une forte délégation. Celle-ci a par la suite effectué une visite guidée sur le terrain pour apprécier la qualité des travaux réalisés par les deux entrepreneurs locaux dont l'expertise a été vivement saluée par le premier adjoint au maire. Alain Christian Pandzou en a d'ailleurs profité pour exhorter les chefs de quartiers à préserver jalousement cet acquis. Ce d'autant que les nouveaux



... et celle de Nkomayat.

Photo : Gérard Minko

établissements viennent soulager les enfants en bas âge de ces zones reculées,

jusqu'à sans écoles près de leurs habitations

Le président de la région synodale du Woleu-Ntem s'est dit flatté par cette marque d'attention des autorités à l'égard de l'enseignement protestant. Il a alors loué le Seigneur pour les efforts consentis par le Conseil municipal sortant qui, selon lui, a réalisé ces ouvrages avec abnégation. Ses remerciements sont aussi allés à l'endroit de tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cet acte positif appelé à davantage renforcer l'unité des fils et des filles de la province, pour le bien-être des populations.

Quant au représentant des PME locales, Pascal Ngomo, il a remercié l'équipe municipale sortante pour la confiance placée en ces structures, avant de suggérer aux nouveaux dirigeants d'agir dans la logique de la continuité.

Signalons que quelques problèmes restent encore à résoudre dans ces nouvelles écoles qui devraient ouvrir leurs portes dès la prochaine rentrée des classes. Il s'agit, entre autres, de l'extension des réseaux d'électricité et d'eau, ainsi que de la route d'accès.

Les différentes parties ont paraphé les documents consacrant la réception officielle des écoles, dont la construction a coûté près de 130 millions de francs.